

<b>Cours</b>	PHM 6405W : Le pharmacien prescripteur 2 (1 cr.)
<b>Objectif général</b>	A la fin de ce cours, le pharmacien sera en mesure de prendre en charge un patient consultant à la pharmacie pour les conditions prévues par la loi 41, plus spécifiquement: dermatologie, ORLO et immunologie.
<b>Contenu</b>	Le cours est constitué de 8 unités d'apprentissages (UA) réparties comme suit : UA1 : Pédiculose UA2 : Dermatite atopique UA3 : Érythème fessier UA4 : Acné mineure UA5 : Rhinite allergique UA6 : Conjonctivite allergique UA7 : Aphtes buccaux UA8 : Cessation tabagique
<b>Activités prévues</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lectures</li> <li>• Activités en ligne pour consolider les apprentissages</li> <li>• Interactions à divers forums pour échanger avec l'enseignant et les pairs</li> </ul>
<b>Matériel didactique</b>	Le matériel d'apprentissage est disponible sur la plateforme de cours en ligne StudiUM.
<b>Encadrement</b>	L'encadrement est assuré par un enseignant.
<b>Travaux</b>	Réalisation de deux travaux notés.
<b>Évaluations certificatives</b>	10% Participation au cours 20% Travail noté 1 20% Travail noté 2 50% Examen certificatif (en milieu contrôlé, divers sites d'examen disponibles)

Note : Un cours de 1 crédit représente 45 heures de travail pour l'apprenant (incluant les activités prévues, les travaux, et les évaluations).